



VOIE GÉNÉRALE

2^{DE}

1^{RE}

T^{LE}

Histoire

ENSEIGNEMENT

COMMUN

THÈME 3 – LES REMISES EN CAUSE ÉCONOMIQUES, POLITIQUES ET SOCIALES DES ANNÉES 1970 À 1991 (10-12 HEURES)

SOMMAIRE

<i>Axes majeurs et problématique générale du thème</i>	3
Axes majeurs	3
Problématique générale	3
<i>Chapitre 1 – La modification des grands équilibres économiques et politiques</i>	4
Éléments de problématique	4
Problématique possible	7
Insertion possible des points de passage et d'ouverture	7
Capacités et méthodes : exemple	8
<i>Chapitre 2 – Un tournant social, politique et culturel, la France de 1974 à 1988</i>	9
Éléments de problématique	9
Problématique possible	11
Insertion possible des points de passage et d'ouverture	11
Capacités et méthodes : exemple	13
<i>Pièges à éviter</i>	14
Pour le chapitre 1	14
Pour le chapitre 2	14
<i>Pour aller plus loin : bibliographie et sitographie</i>	14
Sur le chapitre 1	14
Sur le chapitre 2	15

Chapitre 1. La modification des grands équilibres économiques et politiques

Objectifs du chapitre

Ce chapitre vise à montrer les conséquences sociales, économiques et géopolitiques des chocs pétroliers (1973 et 1979), dans le cadre d'une crise économique occidentale qui caractérise la période, mais aussi ses profondes évolutions politiques : la démocratie trouve une nouvelle vigueur, de la chute des régimes autoritaires d'Europe méridionale (Grèce, Portugal et Espagne) à l'effondrement du bloc soviétique, tandis que la révolution iranienne marque l'émergence de l'islamisme sur la scène politique et internationale.

On peut mettre en avant :

- les chocs pétroliers : la crise économique occidentale et la nouvelle donne économique internationale;
- libéralisation et dérégulation;
- la révolution islamique d'Iran et le rejet du modèle occidental;
- la démocratisation de l'Europe méridionale et les élargissements de la CEE;
- l'effondrement du bloc soviétique et de l'URSS.

Points de passage et d'ouverture

- Ronald Reagan et Deng Xiaoping : deux acteurs majeurs d'un nouveau capitalisme;
- l'année 1989 dans le monde.

Chapitre 2. Un tournant social, politique et culturel, la France de 1974 à 1988

Objectifs du chapitre

Ce chapitre souligne les mutations sociales et culturelles de la société française pendant une période marquée par de nombreuses réformes et l'émergence de nouvelles questions politiques.

On peut mettre en avant :

- l'alternance politique avec l'élection de François Mitterrand;
- une société en mutation : évolution de la place et des droits des femmes, place des jeunes et démocratisation de l'enseignement secondaire et supérieur, immigration et intégration;
- les transformations du paysage audiovisuel français, l'évolution de la politique culturelle et les nouvelles formes de la culture populaire.

Points de passage et d'ouverture

- 1975 : la légalisation de l'interruption volontaire de grossesse : un tournant dans l'évolution des droits des femmes;
- 1981 : abolition de la peine de mort;
- L'épidémie du SIDA en France : recherche, prévention et luttes politiques.

Axes majeurs et problématique générale du thème

Ce thème examine la période allant du début des années 1970 au début des années 1990 comme un moment de **questionnements** et de **mises à l'épreuve** des modèles idéologiques des deux blocs, à l'échelle des relations internationales comme à l'intérieur des États, incitant ainsi à explorer les enjeux économiques, sociaux et politiques qui sous-tendent les évolutions historiques allant des deux chocs pétroliers jusqu'à la chute de l'URSS – démarche historiographique initiée, entre autres, par Pierre Milza et développée par Robert Frank. Le monde bipolaire de la guerre froide, dont les premières remises en cause ont été soulignées dans le thème précédent, se voit de plus en plus déstabilisé, jusqu'à sa disparition au début des années 1990.

Axes majeurs

Il s'agit d'étudier la déstabilisation économique, politique et géopolitique des équilibres de la guerre froide comme un tournant historique fissurant le monde bipolaire et s'achevant en 1991 par une « victoire froide » de l'Occident, dominé par l'unique superpuissance américaine.

Le thème doit donc souligner la façon dont les crises des années 1970 mettent en lumière les fragilités des deux grandes puissances, fragilités déjà visibles dans la période précédente et renforcées par des concurrences plus affirmées, qu'elles soient économiques avec le développement de nouvelles puissances (en Europe, en Asie) ou politiques avec d'autres modèles idéologiques, comme l'islamisme. Le lien entre évolutions économiques et recompositions géopolitiques peut également être questionné, pour montrer comment l'ouverture économique accrue et l'augmentation des tensions réaffirment les fondements du libéralisme d'une part, et finissent par révéler les fragilités et les contradictions du bloc soviétique d'autre part. Cette réflexion, développée à l'échelle de la France, permet de voir la façon dont ces questions font évoluer la vie politique et la société du pays.

Problématique générale

En quoi la période des années 1970 à 1991 constitue-t-elle un creuset d'expériences économiques, politiques et sociales originales qui restructurent le monde aux échelles internationale, régionale et nationale ?

Chapitre 1 – La modification des grands équilibres économiques et politiques

Éléments de problématique

Le chapitre 1 considère le tournant de la période s'étalant des années 1970 aux années 1990 au prisme des liens entre économie et politique et s'articule au thème 2 pour détailler les constantes recompositions à l'œuvre au sein du monde bipolaire. L'histoire des deux décennies qui commencent en 1973 est incontestablement marquée par des changements d'ampleur qui rendent le monde plus instable. Jusqu'en 1991, la croissance du PIB des économies avancées est à peine interrompue par des années de stagnation, à la différence d'autres régions du monde : l'Afrique, l'Asie occidentale et l'Amérique latine connaissent des difficultés économiques gigantesques, matérialisées par des endettements colossaux. Dans la zone sous influence de l'URSS, l'économie connaît une forte crise avant de s'effondrer complètement après 1989, tandis que l'Asie du Sud-Est et de l'Est commence à s'affirmer comme la région à la croissance économique la plus dynamique du monde.

Dans un premier temps, la déstabilisation de l'économie mondiale peut être abordée, après le supposé âge d'or des « Trente Glorieuses » (J. Fourastié, *Les trente glorieuses ou la révolution invisible de 1946 à 1975*, 1979), même si l'essoufflement était déjà perceptible à la fin des années 1960¹. Le coup de grâce est porté dans un premier temps en 1971 par la suspension de la convertibilité du dollar, qui met fin au système de gouvernance économique mondiale et souligne que les États-Unis n'ont plus la capacité de le réguler seuls, puis en octobre 1973 par le choc pétrolier – qui peut être introduit par le biais de la guerre du Kippour. Au-delà de ces causes conjoncturelles, il s'agit de bien mettre en évidence un mouvement de fond (cf. N. Baverez, *Les Trente piteuses*, 1998) caractérisé par le passage d'une « croissance favorable au travail » à une « croissance favorable au capital », comme le résumait Jacques Marseille, soulignant ainsi le maintien d'une croissance économique forte, mais marquée par un chômage de masse, car reposant sur des économies et des gains de productivité réalisés en partie par la réduction de la main-d'œuvre moins qualifiée (automatisation, robotisation et délocalisations).

Dans les économies développées, la crise se mesure donc concrètement par ses effets sociaux : chômage de masse, écart grandissant de richesse entre le décile le plus élevé et le décile le plus bas de la population. Les difficultés économiques, d'abord ressenties comme un soubresaut conjoncturel, constituent en fait les signes d'un bouleversement économique profond dans un Occident alors profondément dépendant du pétrole, comme le confirme le second choc pétrolier de mars 1979, lié à la révolution iranienne et au déclenchement de la guerre Iran-Irak. Ce bouleversement est lié à la financiarisation de l'économie : l'économie, comme les États, est en effet de plus en plus financée par les marchés financiers et de moins en moins par les banques centrales. La circulation des capitaux est de plus en plus libre, et les échanges internationaux de plus en plus importants.

1. Rémy Pawin, « [Retour sur les "Trente Glorieuses" et la périodisation du second XX^e siècle](#) », *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, 2013/1, n°60/1, pp. 155-175.

Pour la première fois, les sociétés occidentales connaissent une crise qui combine chômage, chute des investissements et inflation, mettant en échec les théories keynésiennes. La mondialisation et l'essor des marchés financiers rendent les politiques de relance menées par les États inefficaces, comme la France en fait l'expérience dans les années 1970 et au début des années 1980.

La période est marquée par de considérables changements économiques liés d'une part aux gains de productivité gigantesques qui permettent de plus en plus de remplacer la compétence humaine par celle des machines, et d'autre part aux innovations majeures dans les transports et les communications. Ces nouveautés, couplées à la dérégulation progressive de la circulation des capitaux, des marchandises et des hommes, permettent des économies importantes et jugées nécessaires face à l'augmentation des coûts de l'énergie et à la concurrence asiatique, intensifiant la division internationale du travail. Si les délocalisations massives d'industries augmentent la rentabilité de la production et donc la richesse de certains, elles privent de travail des pans entiers de la main-d'œuvre ouvrière occidentale qui se retrouvent au chômage avec l'obligation de se former pour changer d'activité. Cette mondialisation de l'économie est une lame de fond pour les économies et les sociétés occidentales dont les effets se font sentir jusqu'à aujourd'hui.

La pérennité de la croissance est reconsidérée, comme le montrent les travaux fondateurs du Club de Rome, dont le « rapport Meadows » de 1972, et, en France, l'action pionnière de René Dumont, à travers son ouvrage *L'utopie ou la mort* en 1973. Cette crise met également en question les fondements du libéralisme économique et du capitalisme (cf. Michel Aglietta, *Régulations et crises du capitalisme*, 1976), nourrissant ainsi une discussion sur le rôle de l'État-providence et sur l'alternative entre régulation (école de la régulation) et libéralisation de l'économie (école de Chicago), cette dernière voie étant choisie par de nombreux dirigeants (Margaret Thatcher au Royaume-Uni, Ronald Reagan aux États-Unis, Brian Mulroney au Canada et Valéry Giscard d'Estaing en France) qui optent pour la déréglementation néolibérale. Ces évolutions économiques dépassent le monde occidental, comme en témoigne l'élaboration dans la Chine de Deng Xiaoping d'une forme singulière d'organisation mêlant l'autoritarisme du régime communiste à une ouverture contrôlée à l'économie de marché et à la mondialisation. En dernière analyse, la période voit émerger une définition renouvelée de l'économie libérale, alors que s'installent la mondialisation financière et un néolibéralisme mondial (G7 créé en 1975), qui n'empêche toutefois pas une prise de conscience des limites écologiques du modèle de croissance des décennies d'après-guerre (sommet de Stockholm en 1972).

Ces profondes mutations économiques entraînent des changements politiques importants. C'est l'époque de la « révolution conservatrice », parfois nommée aussi « révolution libérale », autour des figures de Margaret Thatcher en Grande-Bretagne et de Ronald Reagan aux États-Unis. Des politiques se mettent en place qui associent baisse des impôts, lutte contre l'inflation (inspirée entre autres par le monétarisme de Milton Friedman), restriction des dépenses publiques (sauf dans le domaine militaire aux États-Unis), politique « de l'offre » visant à alléger la fiscalité pesant sur les entreprises, dérégulation financière...

Dans les démocraties, les grands perdants sont les partis sociaux-démocrates ou travaillistes, dont le principal argument reposait sur l'action économique et sociale

Retrouvez éducol sur



des gouvernements nationaux appuyée sur un fonctionnement redistributif incarné par les États-providence, mis en difficulté par l'affaiblissement des finances publiques. En élisant un président socialiste en 1981, les Français manifestent un refus de ces évolutions économiques et sociales. Sous la pression des marchés et face à une situation financière très difficile, François Mitterrand infléchit néanmoins sa politique deux ans plus tard, en 1983. Les partis sociaux-démocrates sont alors amenés à repenser leur rapport à l'économie de marché, ce qu'ils font à des rythmes et à des moments différents selon les pays.

Les écarts considérables de richesse entre les pays à économie de marché et les autres exercent une pression intenable sur les gouvernements autoritaires. En Europe méridionale et orientale, ce processus se solde par l'extension des gouvernements démocratiques. La révolution des Œillets en avril 1974 et la révolte des étudiants grecs marquent la fin des régimes autoritaires au Portugal et en Grèce, tandis que l'Espagne opère une transition en douceur vers la démocratie². L'Europe du Sud offre ainsi un exemple de transition démocratique et constitutionnelle réalisée par la voie consensuelle, qui autorise dans les années 1980 l'intégration de ces États dans la CEE, dont les mutations sont approfondies dans le thème 4.

Les évolutions des années 1970 paraissent d'abord renforcer l'URSS, mais finissent par en révéler les faiblesses structurelles. Sur le plan économique, la crise du capitalisme semble dans un premier temps donner raison aux communistes, d'autant que l'augmentation des prix du pétrole est avantageuse pour le gros producteur qu'est l'URSS. Toutefois, dans le but de profiter de cette augmentation, les pays communistes sont amenés à s'intégrer davantage aux échanges mondiaux, révélant l'inadaptation de leur économie. Dans le domaine géopolitique, l'accord d'Helsinki de 1975, s'il est d'abord perçu comme une victoire de l'URSS avec la reconnaissance des frontières de l'après-Seconde Guerre mondiale, sert de fondement pour réclamer davantage de libertés politiques et justifie les contestations démocratiques des sociétés civiles de l'Europe sous contrôle soviétique, déjà manifestes dans les années 1960. Ce processus, aux rythmes variables selon les États, se mêle à l'épuisement économique de l'URSS, accéléré par la guerre en Afghanistan et la course aux armements relancée par R. Reagan, et que l'arrivée au pouvoir en 1985 de Mikhaïl Gorbatchev, malgré ses tentatives de réforme, ne parvient pas à stopper. Il se conclut par les révolutions de 1989 et l'effondrement du bloc soviétique, ponctué par la disparition de l'URSS fin 1991.

Si la démocratie libérale connaît une nouvelle vigueur en Europe, d'autres modèles s'affirment ailleurs dans le monde. C'est le cas en Iran avec la révolution de 1979 qui aboutit à un régime fondé sur l'islamisme politique. La révolution iranienne incarne un rejet total tout autant du modèle politique et culturel occidental que du communisme, fondé sur un fondamentalisme religieux très rigide. Plus largement, la naissance d'un État islamique chiite iranien bouleverse les équilibres géostratégiques du Moyen-Orient, les nouveaux dirigeants du pays renvoyant dos à dos les deux Grands et s'opposant directement à l'Arabie saoudite, alliée des États-Unis et elle-même promotrice d'un islam sunnite rigoriste (le wahhabisme), comme première puissance de la région et du monde musulman. La menace islamiste et terroriste, présente depuis le début des années 1970, prend une nouvelle ampleur et se place au cœur des

2. Les cas de l'Espagne et du Portugal sont abordés en première, en spécialité HGGSP, dans le cadre du thème « [Comprendre un régime politique : la démocratie](#) ».

préoccupations de l'Occident. En Chine, la question des libertés politiques resurgit dans le sillage de la reconnaissance d'une certaine liberté économique jugée nécessaire par Deng Xiaoping pour le développement du pays. En 1986, puis de nouveau en 1989, plusieurs manifestations revendiquent des libertés politiques, auxquelles Deng Xiaoping répond par la répression. La Chine incarne le choix d'une adaptation au capitalisme sans remise en question du pouvoir d'un parti unique, à la différence de ce qui se passe à partir de 1985 en URSS où réformes politiques et réformes économiques vont de pair, ce qui finit par mettre fin au régime de parti unique.

Dans le même temps, au sein de démocraties libérales bien établies, des oppositions à la démocratie libérale se font jour durant les « années de plomb » à travers une violence terroriste sans précédent émanant des extrêmes politiques aussi bien en RFA qu'en Italie (J.F. Revel, *Le terrorisme contre la démocratie*, 1987). Cet examen du processus de démocratisation, de sa portée et de ses limites peut servir de point d'appui pour le programme d'enseignement moral et civique en terminale.

Problématique possible

Comment les bouleversements économiques et politiques liés à la remise en cause du monde bipolaire, à la libéralisation et à la mondialisation des capitaux, des marchandises et du travail transforment-ils le monde et les sociétés jusqu'à la chute du bloc soviétique ?

Insertion possible des points de passage et d'ouverture

Ronald Reagan et Deng Xiaoping : deux acteurs majeurs d'un nouveau capitalisme

Ce point de passage et d'ouverture, qui pourrait être filé tout au long de l'axe économique du thème, invite à comparer les réformes économiques menées par Ronald Reagan et Deng Xiaoping afin d'attirer l'attention des élèves sur la façon dont les deux pays, dont l'idéologie est opposée dans la guerre froide, jettent les bases d'une accélération de la mondialisation. Aux États-Unis, sous l'influence d'un courant néolibéral, Ronald Reagan réduit les dépenses de l'État, privatise les entreprises publiques et dérégule de larges pans de l'économie nationale, optant pour une politique économique dite « de l'offre » (*supply-side economics*) en offrant des facilités aux entreprises afin qu'elles produisent mieux et moins cher pour faire face à la concurrence des nouveaux acteurs économiques internationaux.

En Chine, avec l'arrivée au pouvoir des réformistes et de Deng Xiaoping en 1978, la République populaire met fin à l'économie administrée, adopte les « quatre modernisations » (agriculture, industrie, science et technologie, défense nationale), procède à une ouverture économique partielle du pays et concilie au sein d'un même système économie de marché et propriété publique socialiste. Cette réforme trouve son aboutissement en 1992 dans l'instauration de l'« économie socialiste de marché », qui permet à la Chine de devenir le plus grand centre de production du monde grâce à un afflux massif de capitaux dans le cadre des zones économiques spéciales.

Ce point de passage et d'ouverture doit aussi être appréhendé sous l'angle de la géopolitique. En effet, le rapprochement diplomatique entre Pékin et Washington pèse lourd sur le rééquilibrage des rapports de force dans la guerre froide : la coopération des deux pays est à la fois une manière d'affaiblir l'URSS, mais aussi un

moyen de s'allier économiquement. Pendant « l'ère des bons sentiments », Deng Xiaoping effectue une visite officielle le 31 janvier 1979 aux États-Unis – au 1^{er} janvier, ces derniers ont reconnu le gouvernement de la République populaire de Chine –, puis c'est au tour de Ronald Reagan de se rendre en Chine en 1984. Ces visites diplomatiques, témoins de cette relation géopolitique renouvelée, peuvent éclairer la compréhension des notions économiques de ce point de passage et d'ouverture, tout en donnant chair au processus historique.

L'année 1989 dans le monde

Ce point de passage et d'ouverture met en relief la rupture mondiale d'équilibres politiques, marquée tantôt par les succès, tantôt par les échecs de la démocratisation. En outre, il appelle l'attention des élèves sur les difficultés de lecture des événements historiques à court terme, l'ampleur et la rapidité des changements intervenus ayant rendu crédible la perspective d'une extension mondiale de la démocratie libérale n'ayant plus face à elle d'alternatives crédibles (cf. F. Fukuyama, *La fin de l'histoire et le dernier homme*, 1992). Il questionne également sur l'identification par les historiens des césures historiques et permet plus largement de réfléchir sur la périodisation.

Ce point de passage et d'ouverture peut donc clôturer l'axe politique du thème, tout en ouvrant des perspectives vers le thème 4 d'histoire. En effet, alors que la France fête le bicentenaire de la Révolution française, les lignes politiques bougent, comme en Amérique du Sud où souffle un « vent démocratique » (P. Grosser), ou bien en Afrique du Sud où Frederick de Klerk accède à la présidence – la fin de l'Apartheid est étudiée dans le thème 4. Des révolutions sont à l'œuvre en Chine et en Europe de l'Est, en particulier en Roumanie, tandis que Mikhaïl Gorbatchev fait le choix (contraint, il n'en a de toute façon plus les moyens) de ne pas intervenir dans les affaires politiques intérieures des États satellites de l'URSS. *In fine*, « la géographie politique de la Seconde Guerre mondiale est balayée » (P. Garcia) et se matérialise par le retrait des troupes soviétiques en Afghanistan et la chute du mur de Berlin. L'année 1989 marque donc à la fois un tournant dans l'histoire des relations internationales, mais aussi dans plusieurs histoires nationales (adoption ou rejet de la démocratie libérale, résurgence de nationalismes en Yougoslavie et en URSS, retour de combattants islamistes d'Afghanistan dans leur pays d'origine créant une forte déstabilisation, comme en Algérie).

À ces questionnements d'envergure mondiale s'ajoutent des tensions internes dans des démocraties connues pour leur stabilité, notamment des remises en question de l'universalité de l'idéal démocratique, comme en atteste le féminicide politique de l'École polytechnique de Montréal du 6 décembre 1989.

Capacités et méthodes : exemple

- Identifier et nommer les périodes historiques, les continuités et ruptures chronologiques.
- Mettre un événement ou une figure en perspective.
- Identifier et évaluer les ressources pertinentes en histoire.

Le cours pourrait être construit autour d'un parallèle entre les années 1979 et 1989, années particulièrement riches en termes d'événements, et qui concentrent les problématiques à traiter dans le cours. Le professeur pourrait mettre en place un questionnement commun, sur les évolutions économiques, politiques et sociales, à partir d'événements identifiés au moyen de documents :

- pour 1979, le professeur pourrait mettre en avant la révolution islamique en Iran, le second choc pétrolier, l'invasion de l'Afghanistan par l'URSS, l'élection de Margaret Thatcher au Royaume-Uni, les débuts de Deng Xiaoping au pouvoir en Chine. On peut également y rattacher la transition démocratique espagnole ;
- pour 1989, il peut s'appuyer sur les éléments cités plus haut : chute du mur de Berlin, démocratisation en Amérique du Sud, retrait soviétique d'Afghanistan, printemps de Pékin.

Le questionnement pourrait reposer sur les éléments suivants, et serait complété par des éléments de connaissance sur les années 1970 et 1980 :

- Comment et dans quel domaine cet événement bouleverse-t-il les équilibres de la planète ?
- Quelles évolutions cet événement permet-il de souligner ?
- Dans quelle mesure remet-il en cause le monde bipolaire ?

Une mise en commun soulignerait alors les liens entre les événements, et leurs dimensions politiques, économiques et sociales.

Le travail serait mené par le professeur pour l'année 1979, et par les élèves pour l'année 1989 à partir de quelques documents proposés par leur professeur. Cela permettrait une conclusion qui mette en perspective la libéralisation et la chute du bloc soviétique.

Chapitre 2 – Un tournant social, politique et culturel, la France de 1974 à 1988

Éléments de problématique

Le chapitre 2 s'intéresse à la manière dont les Français interagissent avec les évolutions du monde étudiées dans le chapitre 1. Il réinvestit donc les éléments du chapitre 1 à l'échelle française, en illustrant les particularités d'une expérience nationale autour de plusieurs axes thématiques.

Le dirigisme d'État et la conception assez verticale de la société prônée par le gaullisme, déjà contestés lors de la fin de la présidence du général de Gaulle, sont de plus en plus concurrencés par une conception plus libérale de l'économie et de la société. La victoire de Valéry Giscard d'Estaing à l'élection présidentielle de 1974 en est la traduction politique la plus concrète. L'élection de François Mitterrand en 1981, qui marque la victoire d'une autre vision des libertés et des droits, a également pu laisser penser que les Français rejetaient le libéralisme économique, mais dès 1983, le tournant de la « rigueur » fait revenir le gouvernement sur une ligne plus libérale pour l'économie. Perçu comme une adaptation nécessaire aux évolutions économiques mondiales, ce tournant ne remet cependant jamais vraiment en cause le rôle important de l'État, même si son périmètre d'action est redéfini. Les privatisations

Retrouvez éduscol sur



qui succèdent à partir de 1986 au mouvement de nationalisations de 1981, et qui sont ensuite pratiquées par la droite comme par la gauche, en sont un exemple pour l'économie.

Tout en s'initiant aux nouvelles questions environnementales jaillies du renchérissement des prix de l'énergie après les chocs pétroliers (création du ministère de l'Environnement en 1971, manifestations contre l'énergie nucléaire à partir de 1971, premier candidat écologiste à l'élection présidentielle en 1974), les Français s'accoutument à la pratique de l'alternance politique, y compris sous la forme inédite de la cohabitation en 1986. Ils expérimentent par ailleurs la politisation accrue de questions sociales (chômage, précarité, pauvreté) ainsi que les débats autour du rôle de l'État comme régulateur des inégalités (création d'un impôt sur les plus-values en 1976, création d'un impôt sur les grandes fortunes et lois de décentralisation en 1982). C'est dans ce contexte social tendu que la question de la maîtrise des flux migratoires resurgit avec la suspension de l'immigration de travail en 1974, puis la loi sur le regroupement familial en 1976, qui vise à encadrer l'immigration de peuplement. En 1981, la gauche fait d'abord le choix de la régularisation, puis impose un titre de séjour unique pour dix ans garantissant la stabilité du séjour des résidents étrangers, tandis que l'immigration irrégulière est combattue. Cela n'empêche pas le Front national, créé en 1972, de s'emparer de ce sujet et d'en faire le moteur de son ascension politique en le reliant directement à la montée du chômage, ancrant durablement la question migratoire dans le paysage politique français.

La France connaît également des transformations sociales et culturelles profondes. La libéralisation de la société, alliant libéralisme social et libéralisme politique, permet des changements sociaux très importants : l'abaissement de l'âge de la majorité à 18 ans en 1974, la légalisation de l'IVG par la loi Veil en 1975, la loi sur le divorce qui introduit le divorce par « consentement mutuel » et pour « rupture de la vie commune », la libéralisation des médias avec la fin de l'ORTF, l'abolition de la peine de mort en 1981, le remboursement de l'IVG... Les sujets de société pénètrent donc davantage les débats politiques et orientent plus nettement les réformes menées par l'État. Certaines populations, jusqu'alors marginalisées, revendiquent la parole dans l'espace public (Marche pour l'égalité et contre le racisme en 1983 et fondation de SOS Racisme en 1984) et peuvent obtenir le soutien législatif de l'État (loi relative à la lutte contre le racisme de 1972, dépénalisation de l'homosexualité en 1982). Les rapports sociaux sont repensés, en particulier les rapports de genre. La question des droits des femmes intègre progressivement la démocratie française avec la reconnaissance de plusieurs droits individuels, outre la loi Veil (loi relative à l'autorité parentale en 1970, loi sur l'égalité professionnelle en 1983, loi sur l'égalité des époux dans les régimes matrimoniaux en 1985). Cette société, de plus en plus tolérante en matière de contrôle de la sexualité, est, comme le reste du monde, frappée de plein fouet par l'épidémie de SIDA (cf. M. D. Grmek, *Histoire du SIDA. Début et origine d'une pandémie actuelle*, 1989).

L'une des transformations majeures de la société est la « massification » de l'enseignement secondaire et supérieur, sur fond de tertiarisation de l'économie et en lien avec une concurrence mondiale qui exige des qualifications plus importantes pour les travailleurs. On peut utilement citer la loi Haby en 1975, la création des zones d'éducation prioritaire en 1981, ou celle du baccalauréat professionnel, pour souligner le rôle de l'éducation dans ces changements, ainsi que les limites de cette massification.

Retrouvez éducol sur



Soutenues par la libéralisation des médias de masse, en particulier de l'audiovisuel, de nouvelles formes de culture populaire s'épanouissent, notamment une « culture de la jeunesse » (cf. E. J. Hobsbawm, *L'âge des extrêmes : histoire du court vingtième siècle, 1914-1991*, 1994) née dans les années 1960 et renforcée dans les années 1970-1980 (*Métal hurlant, Les Enfants du rock, Les Inrockuptibles, Le top 50 et H.I.P H.O.P., MCM*, journaux, émissions et chaîne créés et diffusés tout au long des années 80). Ces mutations s'accompagnent d'une politique culturelle volontariste, inscrite dans une logique de démocratisation, plus particulièrement sous la direction de Jack Lang comme ministre de la Culture (loi relative au prix du livre de 1981, création de la Fête de la musique en 1982, création des journées du patrimoine en 1984, fondation de l'Institut du monde arabe en 1987). Cette époque est aussi celle d'une massification du divertissement, portée par la privatisation d'une partie de l'audiovisuel et incarnée par de nouvelles chaînes de télévision comme La Cinq (malgré son échec) et M6, ou par l'évolution de TF1 après sa privatisation.

L'État, qui a désormais moins de marges de manœuvre sur le plan économique, se trouve face à une société où l'autonomie des individus est plus que jamais affirmée. Cependant, il garde et développe son rôle social fondamental, comme le montre la création du RMI en 1988. La société civile prend des initiatives là où il est jugé défaillant. C'est le cas au début de l'épidémie de SIDA, mais aussi dans la lutte contre la pauvreté, avec l'exemple de la fondation des *Restos du Cœur* par Coluche.

Problématique possible

Comment la libéralisation transforme-t-elle la société française, et avec quelles spécificités, notamment quant au rôle de l'État ?

Insertion possible des points de passage et d'ouverture

1975 : la législation de l'interruption volontaire de grossesse : un tournant dans l'évolution des droits des femmes

La loi Veil, considérée comme un événement fondateur de la modernité sociale en France, met en exergue les mutations du rôle de l'État, qui se voit désormais investi de davantage de responsabilités dans les domaines de la santé et de la sexualité. Après 1968, la libéralisation de l'avortement est une question de santé publique (« Manifeste des 331 » en 1973), ainsi qu'une question féministe portée en grande partie par le Mouvement français pour le planning familial et par le Mouvement de libération des femmes (« Manifeste des 343 » en 1971, procès de Bobigny en 1972, affaire Tonglet-Castellano en 1974, marqués par l'action de Gisèle Halimi). Elle suscite de nombreuses résistances, mais bénéficie du soutien politique du président de la République, qui y voit une évolution nécessaire de la société, comme le montre la loi d'amnistie du 10 juillet 1974.

Simone Veil, ministre de la Santé, parvient à faire consensus et propose deux lois qui s'inscrivent dans un processus législatif plus ancien (loi Neuwirth de 1967, réellement entrée en vigueur en 1972) :

- la première, en 1974, instaure le principe de la contraception libre et gratuite, demandée par les mouvements féministes depuis le début des années 1970. Elle apporte une véritable libération aux femmes en dissociant la sexualité et la procréation ;

Retrouvez éducol sur



- la seconde, la loi Veil de 1975, qui suscite des débats passionnés tant dans l'opinion publique qu'au Parlement, est une loi de compromis qui n'affirme pas un droit à l'avortement mais pose le recours à l'IVG comme une concession, au grand dam de groupes féministes militant pour un avortement libre et gratuit.

In fine, à travers la question de l'avortement, la société française s'ouvre progressivement aux questions liées à la sexualité, comme le montre la loi définissant le viol comme un crime en 1980, et s'interroge davantage sur le rôle et la place d'un féminisme institutionnel, par exemple à travers la journée des femmes initiée en 1982. Venant après l'accession des femmes à la citoyenneté et aux conditions de leur indépendance économique, cette évolution ouvre ainsi la voie à une réflexion sur l'enjeu démocratique de l'accès des femmes aux fonctions politiques : la nomination d'Édith Cresson, qui choisit six femmes dans son gouvernement, comme Premier ministre, souligne à la fois cette évolution et également la force des conservatismes à travers le traitement souvent outrancier dont elle a été victime, au-delà de ses actions et de ses décisions. Cela permet d'ouvrir la voie à une réflexion menée dans le thème 4 sur « La parité : du principe aux applications ».

1981 : abolition de la peine de mort

La question de la peine de mort est un sujet de débats parlementaires ancien, mais les conditions d'un vote favorable à l'abolition ne sont réunies qu'en 1981, même si la dernière exécution de la peine capitale date de 1977. Il est intéressant de replacer ce débat à l'échelle européenne dans la mesure où plusieurs pays abolissent la peine de mort dans les années 1970 et font de l'abolition un marqueur de modernité et de progrès social.

Malgré une opinion publique française largement favorable à la peine de mort, les années 1970 voient en effet se multiplier les discussions autour de la peine capitale. La controverse se concentre autour d'affaires judiciaires retentissantes, notamment les procès au cours desquels Robert Badinter, en tant qu'avocat, mène un combat contre cette peine : celui de la prise d'otages de la prison de Clairvaux en 1971 et celui de Patrick Henry en 1976. La campagne abolitionniste s'appuie sur des figures éminentes du droit et sur un vaste réseau associatif qui diffuse leur argumentation, si bien que la discussion se politise à partir de 1974. Ainsi, François Mitterrand, pendant la campagne présidentielle de 1981, prend clairement position contre la peine capitale et, quatre jours après son investiture, commue en réclusion criminelle à perpétuité la peine de mort prononcée contre Philippe Maurice. Par ailleurs, par le vote rapide de cette loi, la gauche entend répondre aux vœux d'alternance politique, tout en renouvelant l'idéal républicain. Robert Badinter, devenu ministre de la Justice, est le maître d'œuvre de la réforme, symbolisée par son discours du 17 septembre 1981 devant l'Assemblée nationale et qui se réalise dans les faits sans passion dans la mesure où une partie de la droite, de l'Église catholique et de la magistrature est désormais acquise à l'idée de l'abolition.

L'épidémie du SIDA en France : recherche, prévention et luttes politiques

Ce point de passage et d'ouverture est consacré à une maladie mortelle alors inédite, à travers une triple lecture (médicale, sociale et politique). Il permet d'étudier avec les élèves l'une des épidémies les plus graves de ces trente dernières années, aux conséquences politiques et sociales très importantes. Le SIDA, maladie mortelle sexuellement transmissible, opère une césure dans le mouvement de « libéralisation sexuelle », modifie en profondeur le regard de la société sur les homosexuels,

Retrouvez éducol sur



particulièrement touchés, et marque le début d'une défiance à l'égard de l'État, accusé de négligence, voire d'indifférence, ce qui suscite un activisme très dur cherchant des coups d'éclat médiatiques à l'heure où la télévision est présente dans tous les salons, activisme dont l'association Act Up est le symbole.

Les années de 1981 à 1986 sont celles de l'identification des premiers malades dans un contexte d'impuissance thérapeutique aux échelles nationale et internationale (isolement du virus responsable du SIDA, le LAV, par l'Institut Pasteur en mai 1983; test de dépistage obligatoire pour les donneurs de sang, de sperme et d'organes en 1985). On assiste alors à la naissance du mouvement de lutte contre le SIDA, dans le milieu associatif (premier article sur le SIDA dans le magazine *Gai Pied* en 1982, création de la fondation Aides en 1984 par Daniel Defert après la mort de Michel Foucault), tentant de pallier la passivité, voire l'indifférence des pouvoirs publics (affaire du sang contaminé en 1984; action militante d'Aides en 1985 pour une modification de la loi qui interdit la publicité pour les préservatifs).

La deuxième phase de 1986 à 1988 est marquée par l'identification des modes de transmission du VIH et par la distinction entre séropositif et malade du SIDA, amenant à la prise de conscience que l'ensemble de la population peut être touché (2^e conférence internationale sur le SIDA organisée à Paris en 1986). Cela pousse les pouvoirs publics à mettre en œuvre des campagnes de prévention (première campagne réalisée en 1987 par le Comité français d'éducation pour la santé) et à adopter les premières mesures significatives en matière de lutte contre la maladie (le SIDA devient une maladie à déclaration obligatoire en 1986, puis est déclaré grande cause nationale en 1987).

À partir des années 1990, l'intervention des pouvoirs publics se renforce avec des campagnes de prévention très importantes en faveur du préservatif, tandis que la recherche fait de rapides avancées thérapeutiques (création de l'Agence française de lutte contre le SIDA et de l'Agence nationale de recherche sur le SIDA en 1989, apparition des trithérapies au milieu des années 1990).

Capacités et méthodes : exemple

- **Mettre un événement ou une figure en perspective.**
- **Identifier les contraintes et les ressources d'une situation historique.**
- **Identifier et évaluer les ressources pertinentes en histoire.**

Le point de passage et d'ouverture sur la loi Veil permet de mettre en perspective la libéralisation de la société française, ses tensions et ses conséquences, à travers l'évolution de la place des femmes dans la société française.

Le professeur peut sélectionner des sources audiovisuelles (de nombreuses ressources sur la loi Veil sont disponibles sur le site de l'INA) sur les débats précédant la loi Veil pour identifier d'une part les enjeux du mouvement féministe des années 1970, notamment la volonté d'émancipation des femmes marquée par la libre disposition de leur corps. Il est possible de faire le lien avec d'autres questions, [comme celle du viol](#), ou autour de la figure de Gisèle Halimi.

On peut alors, en évoquant la personnalité de Simone Veil et en construisant un lien avec les thèmes précédents, mettre en avant la présentation de la loi à l'Assemblée nationale, ce qui permet en outre de remobiliser le travail sur le fonctionnement de la V^e République, avec ses débats et ses jeux d'opposition. Le recours à des sources audiovisuelles émanant de sites officiels montre aux élèves l'étendue des sources disponibles en histoire contemporaine tout en variant les supports d'analyse.

Cette étude met en perspective la loi Veil avec la modernisation sociale et politique que connaît alors la France, tout en soulignant les liens entre démocratie, médias et opinion publique.

Pièges à éviter

Pour le chapitre 1

- Faire une histoire chronologique et désincarnée de la guerre froide des années 1970 à 1991 au lieu de se pencher sur les tensions qui bousculent les modèles politiques et économiques sur lesquels se sont érigées la guerre froide et la bipolarisation.
- Faire un récit chronologique exhaustif balayant le monde des années 1970 à 1991 au lieu de cibler les éléments les plus pertinents pour montrer l'importance des ruptures économiques et politiques de la période.

Pour le chapitre 2

- Faire un récit de la France de Valéry Giscard d'Estaing à François Mitterrand en occultant la modernisation et la libéralisation de la France post-gaulliste.
- Faire une histoire institutionnelle et législative de la V^e République de Valéry Giscard d'Estaing à François Mitterrand en négligeant la refonte des rôles de l'État et de l'individu dans les domaines culturel et social.

Pour aller plus loin : bibliographie et sitographie

Sur le chapitre 1

- « [L'Europe du Sud \(Espagne, Portugal, Grèce\) : nouvelles approches historiographiques des dictatures et de la transition démocratique \(1960-2000\)](#) », *Histoire@Politique*, 2016/2, n°29.
- Chassaing Philippe, *Les Années 1970. Fin d'un monde et origine de notre modernité*, Armand Colin, 2012.
- Dakhli Leyla (dir.), *Le Moyen Orient fin XIX^e-XX^e siècles*, Seuil, 2016.
- Frank Robert (dir.), *Pour l'histoire des relations internationales*, PUF, 2012.
- Grosser Pierre, *1989 : l'année où le monde a basculé*, Perrin, rééd. 2019.
- Grosser Pierre, « La guerre froide », *La Documentation photographique* n°8055, La Documentation française, 2007.
- Judt Tony, *Après-guerre. Une histoire de l'Europe depuis 1945*, Armand Colin, 2007.
- Quétel Claude (dir.), *Dictionnaire de la guerre froide*, Larousse, 2008.
- Smolar Aleksander, « [Révolutions de l'an 1989 : fin d'un monde et naissance d'un siècle](#) », *Politique étrangère*, 3-4, 2000, p. 901-913.

Retrouvez éducol sur



- Soutou Georges-Henri, *La guerre de cinquante ans. Les relations Est-Ouest 1943-1990*, Fayard, 2001
- Werth Nicolas, *Histoire de l'Union soviétique. De l'Empire russe à la Communauté des États indépendants (1900-1991)*, PUF, 2008 (rééd. 2012).
- Westad Odd Arne, *La guerre froide globale, le tiers monde, les États-Unis et l'URSS (1945-1991)*, Payot, 2007.

Sur le chapitre 2

- Bantigny Ludivine et Jablonka Ivan (dir.), *Histoire des jeunes en France XIX^e-XXI^e siècle*, PUF, 2009.
- Bard Christine, *Les femmes dans la société française du XX^e siècle*, Armand Colin, rééd. 2003.
- Bernard Mathias, *Les années Mitterrand. Du changement socialiste au tournant libéral*, Belin, 2015.
- Berstein Serge et alii (dir.):
 - *Les années Giscard. Les réformes de la société (1974-1981)*, Armand Colin, 2007.
 - *Les années Giscard. La politique économique (1974-1981)*, Armand Colin, 2009.
- Blanc-Chaléard Marie-Claude, *Histoire de l'immigration*, La Découverte, 2001.
- Sauvage Monique et Veyrat-Masson Isabelle, avec la collaboration de Poels Géraldine, *Histoire de la télévision française de 1935 à nos jours*, Nouveau Monde, 2012.
- Pavard Bibia, Rochefort Florence et Zancarini-Fournel Michelle, *Les lois Veil. Contraception 1974, IVG 1975*, Armand Colin, 2012.
- Pinell Patrice (dir.), *Une épidémie politique. La lutte contre le SIDA en France 1981-1996*, PUF, 2002.
- Rousso Henry (dir.), Delacroix Christian et Zancarini-Fournel Michelle, *La France du temps présent (1945-2005)*, Paris, Belin, 2014.
- Rioux Jean-Pierre et Sirinelli Jean-François (dir.), *La culture de masse en France. De la Belle Époque à aujourd'hui*, Hachette Littératures, 2002.
- Vigreux Jean, *Croissance et contestations (1958-1981)*, Seuil, 2014.